

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**KRONES colclean CG 3009**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Lubrifiant pour convoyeur

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

KIC KRONES Internationale Cooperationsgesellschaft mbH  
Böhmerwaldstraße 5  
93073 Neutraubling

N° de téléphone +49 9401 70-3020

N° Fax +49 9401 70-3696

e-mail kic@kic-krones.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:

01 45 42 59 59 (ORFILA)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:

+33 1 72 11 00 03 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1B; H314

STOT RE 1; H372

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH05



SGH08



SGH09

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

## 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	<b>(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine</b>		
	7173-62-8 230-528-9 - 01-2119487002-46	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
2	<b>acide formique</b>		
	64-18-6 200-579-1 607-001-00-0 01-2119491174-37	Skin Corr. 1A; H314 Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331	< 5,00 % en poids
3	<b>Alcool, C16-18, ethoxylé</b>		
	68439-49-6 500-212-8 - -	Eye Irrit. 2; H319	< 5,00 % en poids
4	<b>Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha.- (carboxyméthyl) -.oméga.- (octyloxy) - (4-11 OE)</b>		
	53563-70-5 - - -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	< 2,50 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 10	M = 1
2	-	Skin Irrit. 2; H315: C >= 2%	-	-

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

	Eye Irrit. 2; H319: C >= 2% Skin Corr. 1B; H314: C >= 10% Skin Corr. 1A; H314: C >= 90%		
--	---	--	--

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. Appeler immédiatement le médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau. Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Consulter le médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques; Oxyde et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Mettre les personnes en sûreté.

#### Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art. Seul le personnel qualifié et instruit est autorisé au maniement.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
	2006/15/EC		
	Formic acid		
	VLE (8h)	9 mg/m <sup>3</sup>	5 ppm
	<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>		
	Acide formique		
	VLE (8h)	9 mg/m <sup>3</sup>	5 ppm

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine			7173-62-8 230-528-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,6	µg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	39,5	µg/m <sup>3</sup>
2	acide formique			64-18-6 200-579-1	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	9,5	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	19	mg/m <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine			7173-62-8 230-528-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2	µg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2	µg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6,96	µg/m <sup>3</sup>
2	acide formique			64-18-6 200-579-1	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	3	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	9,5	mg/m <sup>3</sup>

## valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	acide formique		64-18-6 200-579-1	
	Eau	eau douce	2	mg/L
	Eau	eau marine	0,2	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	1	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	13,4	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	1,34	mg/kg poids sec
	sol	-	1,5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	7,2	mg/L

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

<b>Etat/Couleur</b>			
liquide			
jaune			
<b>Odeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Seuil olfactif</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Valeur	2,8		
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point de fusion / intervalle de fusion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point de décomposition / intervalle de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés explosives</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Taux d'évaporation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur	1,005	g/ml	
Température de référence	20	°C	
<b>Solubilité dans l'eau</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Solubilité(s)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
log Pow		0,03	
Température de référence		25,7	°C

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
log Pow		-2,1	
Température de référence		23	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8		
Source	ECHA		

<b>Viscosité</b>
Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit est stable à la température ambiante.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

les bases fortes; Agents d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	KRONES colclean CG 3009
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
DL50		500	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
DL50		730	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

<b>Toxicité dermale aiguë</b>
-------------------------------

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Donnée non disponible.

## Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	KRONES colclean CG 3009
Remarque/s	
Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).	

## Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
CL50		7,85	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation		Vapeur	
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 403	
Source		ECHA	

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Corrosif	

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

## Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
Espèces		Salmonella typhimurium: TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100; Escherichia coli WP2 uvrA	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acide formique	64-18-6	200-579-1
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
Type d'examen		oral	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 416	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	



# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

		ne sont pas remplis.	
<b>2</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

<b>Cancérogénicité</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine</b>	<b>7173-62-8</b>	<b>230-528-9</b>
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
<b>2</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		0,122	mg/l
Durée d'exposition		13	semaines
Espèces		rat	
Méthode		OECD 413	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

<b>Danger par aspiration</b>			
Donnée non disponible.			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
CL50		130	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces concerne		Danio rerio CAS 540-69-2	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine</b>	<b>7173-62-8</b>	<b>230-528-9</b>
CE50		290	µg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OECD 211	
Source		ECHA	
<b>2</b>	<b>acide formique</b>	<b>64-18-6</b>	<b>200-579-1</b>
CE50		365	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces concerne		Daphnia magna CAS 540-69-2	

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Méthode	OCDE 202
Source	ECHA

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
NOEC		100	µg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
2	acide formique	64-18-6	200-579-1
NOEC		>=	100 mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
CE50		320 - 1000	µg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acide formique	64-18-6	200-579-1
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
concerne	CAS 590-29-4		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
NOEC		72	mg/l
Durée d'exposition		13	jour(s)
Espèces	boue activée		
Méthode	92/69/EEC, C.3.		
Source	ECHA		

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		100	%
Durée		14	jour(s)
Méthode	OCDE 301 C		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
Type	Hydrolyse		
Demi-vie		119	h
pH		7	

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Température de référence	50	°C
Méthode	440/2008/EC C.7.	
Source	ECHA	

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine	7173-62-8	230-528-9
log Pow		0,03	
Température de référence		25,7	°C
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		
2	acide formique	64-18-6	200-579-1
log Pow		-2,1	
Température de référence		23	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8		
Source	ECHA		

## 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide formique	64-18-6	200-579-1
log Koc	<	1,25	
Température de référence		23	°C
Méthode	OECD 121		
Source	ECHA		

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	8
Code de classification	C9
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN1760
Nom technique	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Sources de danger	(Z)-N-9-octadécénylpropane-1,3-diamine

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Code de restriction en tunnels  
Étiquette

acide formique  
E  
8

## 14.2 Transport IMDG

Classe  
Groupe d'emballage  
Numéro ONU  
Nom et description  
Sources de danger  
EmS  
Étiquettes

8  
II  
UN1760  
CORROSIVE LIQUID, N.O.S.  
(Z)-N-9-octadecenylpropane-1,3-diamine  
formic acid  
F-A, S-B  
8

## 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe  
Groupe d'emballage  
Numéro ONU  
Nom et description  
Sources de danger  
Étiquettes

8  
II  
UN1760  
Corrosive liquid, n.o.s.  
(Z)-N-9-octadecenylpropane-1,3-diamine  
formic acid  
8

## 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

#### DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E1

#### Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES colclean CG 3009

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 19.03.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 764027